



Observatoire des marchés publics romand  
p.a. SIA section vaud  
av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

### Analyse des procédures de passation de marchés publics

<b>Date de l'analyse :</b>	25.10.2022
<b>Titre du projet du marché</b>	2022-3-8000 Ville de Neuchâtel - Commune de Val-de-Ruz - PGEE Seyon aval
<b>Forme / genre de mise en concurrence</b>	Appel d'offres avec cahier des charges détaillé
<b>ID du projet</b>	243901
<b>N° de la publication SIMAP</b>	1284831
<b>Date de publication SIMAP</b>	16.09.2022
<b>Adjudicateur</b>	Ville de Neuchâtel, Secrétariat et bureau technique, Ingénieur communal adjoint, Faubourg de l'Hôpital 2, 2000 Neuchâtel
<b>Organisateur</b>	VDN-DDMIE - Développement durable, mobilité, infrastructure et énergie  Office administratif et technique, à l'attention de Vincent Brunner, Faubourg du Lac 3, 2000 Neuchâtel, Suisse, Téléphone: 032 717 76 10, E-mail: bureau.technique.ip@ne.ch
<b>Inscription</b>	Sur SIMAP, pas de délai
<b>Visite</b>	Pas de visite prévue
<b>Questions</b>	04.10.2022  Les questions sont à poser sur la plateforme SIMAP. Les questions déposées de quelque autre manière que ce soit (appel téléphonique, courriel ou autre) ne seront pas traitées.
<b>Rendu documents</b>	04.11.2022 à 16h00  L'offre sera déposée sous pli fermé avec la mention sur l'enveloppe de retour: Appel d'offre 2022-3-8000 - PGEE Seyon aval - NE PAS OUVRIR - à l'att. de M. V. Brunner. Offre papier en deux exemplaires et offre numérique par courriel ou sur deux clé USB.
<b>Rendu maquette</b>	Pas de maquette à rendre.
<b>Type de procédure</b>	Procédure ouverte soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux
<b>Genre de prestations / type de mandats</b>	CPV: 90000000 - Services d'évacuation des eaux usées et d'élimination des déchets, services d'hygiénisation et services relatifs à l'environnement  CFC : 19 - Honoraires  Une communauté de mandataires est envisagée.  Spécialistes engagés : Ingénierie du PGEE (hydraulique et gestions des données), Géomètre, Spécialiste cours d'eau et lacs (hydrobiologiste expérimenté), Hydrogéologue.
<b>Description détaillée des prestations / du projet</b>	Prestations d'ingénierie pour l'élaboration du PGEE Seyon aval
<b>Communauté de mandataires</b>	Admise.  Jusqu'à deux membres au maximum.
<b>Sous-traitance</b>	Admise.  La direction générale du projet ne peut pas être sous-traitée.
<b>Mandataires préimpliqués</b>	Les bureaux préimpliqués (yc organisateur) sont mentionnés et les documents produits peuvent être obtenus sur demande à l'organisateur.
<b>Comité d'évaluation ou Jury / collège d'experts</b>	M. Vincent BRUNNER : Responsable technique réseaux de la Ville de Neuchâtel,  M. Christian CHOLLET : Responsable STEP et réseaux de la Commune de Val-de-Ruz,  Mme Nadine TERRETTAZ ; Administratrice, Commune de Val-de-Ruz,  M. Guillaume THORENS : Ingénieur communal adjoint de la Ville de Neuchâtel.  Invités permanents:  M. Olivier CHAIX : Assistant au maître d'ouvrage (AMO),

M. Pierre WYRSCH : Service de l'environnement et de l'énergie (SENE).

**Conditions de participation**

Voir les critères d'aptitudes

**Critères d'aptitude**

Le chiffre d'affaire de la société et les références personnelles en cours ou terminées après 2010.

- Q1 : Références du Chef de projet et de son remplaçant (les deux ensemble) : Responsabilité de 3 PGEE, dont au moins 1 d'au minimum 10'000 habitants raccordés
- Q2 : Références du Chef de projet et de son remplaçant (les deux ensemble) : Responsabilité de 2 PGEE régionaux
- Q3 : Ingénieur hydraulicien : Modélisation hydraulique d'un réseau de plus de 20 km
- Q4 : Spécialiste en gestion des données : Traitement des données d'au moins 4 communes
- Q5 : Géomètre ;
- Q6 : Hydobiologiste : Evaluation des rejets urbains d'au moins 3 PGEE.

**Critères d'adjudication / de sélection**

- C1 : Prix 25% (Méthode T300
- C2 : Profil et référence de l'équipe de projet 35%
- C3 : Méthodologie et résultats prévus 30%
- C4 : Références du candidat 5%
- C5 : Organisation du mandat 5%

Les critères sont notés sur une échelle de 0 à 5.

**Indemnités / prix :**

Pas d'indemnités.

---

**Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce :****Qualités de l'appel d'offres**

- Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises
- La description du projet et des enjeux / objectifs est détaillée
- Les mandataires préimprimés sont mentionnés et les règles de leur participation / exclusion du marché sont correctes.
- La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.
- Les délais sont corrects.
- Les membres du collège d'évaluation sont mentionnés nommément conformément à l'art. 12.3 SIA 144.
- Les dispositions relatives aux droits d'auteur (droits moraux) et à la confidentialité des documents déposés (droits patrimoniaux) pour l'offre sont correctes.

**Manques de l'appel d'offres**

- Les moyens d'appréciation des critères d'adjudication C2 à C5 ne sont pas indiqués.

**Observations de l'OMPr**

- L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, et qu'il n'en respecte que partiellement les principes généraux.
- L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.

**sia**

société suisse des ingénieurs et des architectes  
coordination romande

**CRAIA**

Conférence Romande des Associations  
d'Ingénieurs et d'Architectes